

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 septembre 2012

TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE - (N° 199)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 451

présenté par
M. Brottes
-----**ARTICLE 7 SEXIES**

À la première phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« comme prévu »

le mot :

« conformément ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.